DÉCOUVERTE DE VESTIGES D'UN CHÂTEAU ATTRIBUÉ À LA DEUXIÈME MAISON D'ANJOU DANS L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE DE LUCÉRAM (06)

Georges TRUBERT*

À la fin du XIIIe siècle, la deuxième Maison d'Anjou, fondée par Charles Ier d'Anjou, frère cadet de saint Louis, régnait également sur la Provence, les pays de Nice et Forcalquier, le Piémont, les royaumes de Naples et de Sicile, et sur celui de Jérusalem.

Les voies principales ouvertes au commerce et aux moyens de l'exercice du pouvoir furent gardées et parfois fortifiées en des sites particulièrement sensibles.

Charles Ier d'Anjou fut spécialement actif en ce domaine.

Il devait en être ainsi pour la petite cité de Lucéram, située à un croisement de voies anciennes reliant la Savoie à la mer et le Piémont à la Provence.

Un château y fut édifié, gardien de ce nœud de communication, centre de commandement, de surveillance et sans doute d'administration. Nous avons des traces d'un traité de commerce qui fut signé au XIIIe siècle "en le château de Lusseran"...

Ce château fut rasé, croyait-on, pour permettre l'édification, au XVe siècle et en deux fois, de l'église actuelle : Sainte-Marguerite de Lucéram, qui se dresse toujours au plus haut du vieux village.

Des observations archéologiques de notre part, déjà anciennes, et des récents travaux de restauration de cette église par les soins du Service des Monuments Historiques, mirent en évidence d'importants vestiges de l'établissement fortifié que l'on croyait disparu.

On peut dire maintenant que, à la suite de ces études et travaux, l'essentiel du château primitif (ou de la "maison forte") est parfaitement reconnaissable.

Il se composait d'un corps de bâtiment de forme rectangulaire orienté est-ouest, édifié à cheval sur une crête calcaire partageant en deux la vallée du haut Paillon qu'il dominait donc.

Nous sommes donc en présence d'une fortification de type "château-éperon" protégée sur trois côtés par des à-pics et, sur la partie accessible exposée aux attaques, par les moyens

(*) Association Saint-Jean-le-Vieux.

Fig. 1 - Vue aérienne de Lucéram. Le noyau antérieur au XVe siècle est bien reconnaissable du côté droit, à partir de l'église-château. Vers la gauche, rempart englobant les extensions urbaines du XVe siècle.

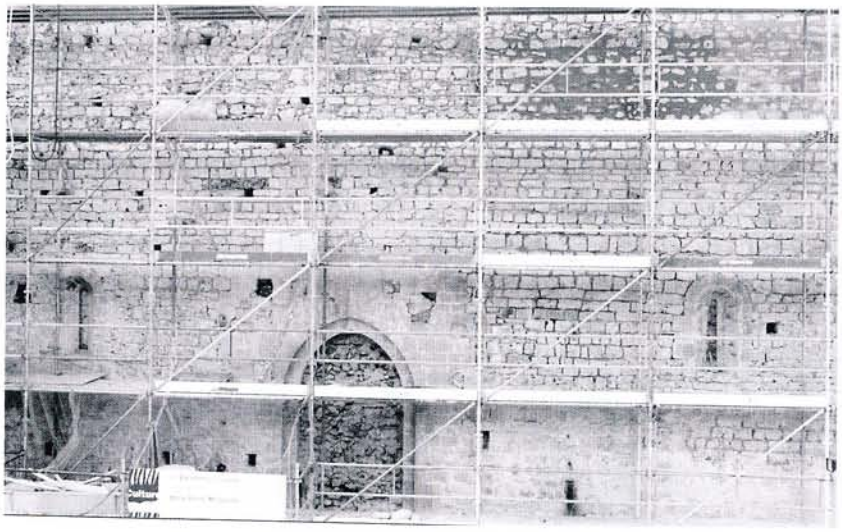

Fig. 2 - Lucéram. La façade nord de l'ancien château apparaît après enlèvement des enduits. La surélévation tardive est bien visible.

usuels : fossé, pont-levis, etc. Mais le caractère d'habitation reste malgré tout très présent.

Une tour carrée flanquait la façade, côté sud, où se situait probablement la basse-cour, et il semble que cette tour, maintenant transformée en clocher, contenait autrefois l'escalier donnant accès à l'étage du château, dont la porte est toujours en place.

La face nord présente en son centre une porte monumentale en arc brisé, appareillée en blocs calcaires parfaitement taillés, de couleur grise. Elle est ornée d'un double rouleau retombant sur des sommiers moulurés.

Les dimensions de cette porte devaient permettre le passage de cavaliers montés et de véhicules à roues, comme le laisse penser l'existence de chasse-roues primitifs fortement écaillés.

Le seuil de cette porte se trouve à plus de trois mètres au-dessus du niveau primitif du sol extérieur, ce qui laisse supposer qu'une passerelle relevable devait exister anciennement.

Cette hypothèse paraît corroborée par l'observation, lors des travaux, de l'existence de cavités pratiquées de part et d'autre de cette porte en partie haute et dont les emplacements sont compatibles avec l'ancien système de pont-levis " à treuil ".

Par ailleurs, il reste dans une de ces cavités un axe horizontal scellé qui devait recevoir une poulie insérée dans l'épaisseur du mur et pouvant supporter un câble ou une chaîne .

Ce système de relevage de pont-levis au moyen de treuil par des mâts intermédiaires en avant de la porte, ne peut être plus récent que le début du XIVe siècle, ce qui est un intéressant indice pour la datation du château.

Il n'a été relevé aucune trace de maçonneries dans le mur sous le seuil de cette porte, ce qui serait explicable par des structures extérieures en bois accolées au mur, solution pratiquée fréquemment à l'époque.

Deux fenêtres étroites, à double ébrasement, placées symétriquement de chaque côté de cette porte, semblent correspondre à l'étage intérieur du château qui aurait disparu lors de la transformation de ce dernier en église, à la fin du XVe siècle.

Ces ouvertures pouvaient êtres obturées par des volets (de bois ?) ce qui suppose qu'ils étaient manœuvrés depuis l'étage.

De chaque côté du porche central étaient insérés verticalement dans les maçonneries des tuyaux de terre cuite se terminant, au-dessous du niveau de la porte, par des "dauphins" également en terre cuite.

Il pourrait s'agir d'évacuations d'eaux usées, ou des captages des eaux de pluie provenant de la plate-forme sommitale, seule alimentation en eau possible car aucune source n'existe sur cette crête calcaire.

Fig. 3- Lucéram. La façade nord après restauration.

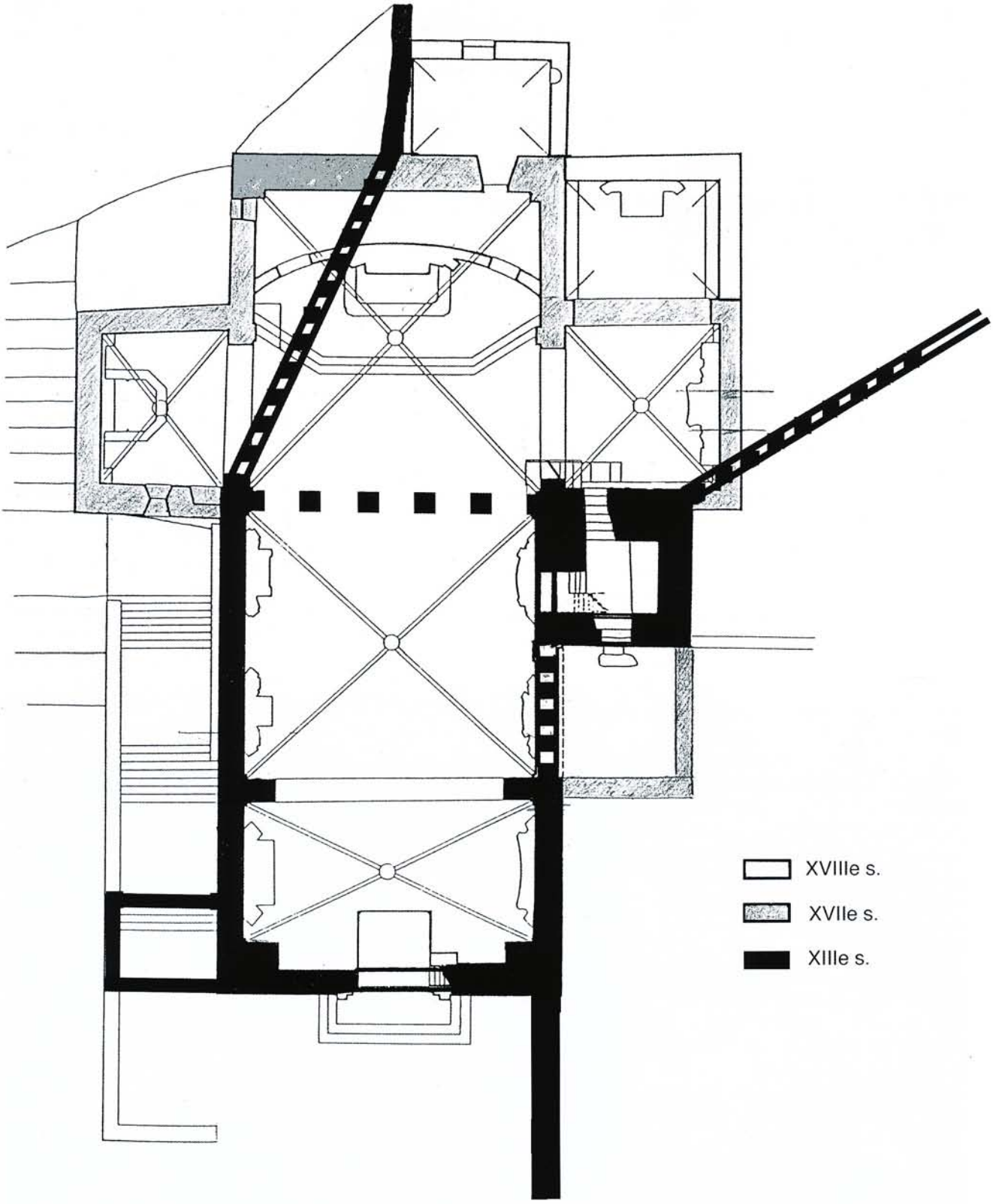

Fig. 4 - Lucéram. Plans des structures anciennes du château (en l'état actuel de l'étude) avec les ajouts plus tardifs.

Fig. 5 - Lucéram. Restitution en élévation de l'aspect extérieur du château au XIVe siècle par Francis Noat. La part de l'imagination est forcément grande, mais l'essentiel repose sur des observations et constatations de caractère archéologique quasi certaines.

Côté sud, une autre porte, également de style "gothique", a été mise au jour.

Sensiblement plus réduite et plus simple que celle de la face nord, elle devait donner accès à la "basse-cour" occupée maintenant par le vieux cimetière.

Diverses ouvertures étaient autrefois pratiquées dans cette façade sud, mais il y fut dégagé principalement un arc, peint au XVe siècle sur son intrados, représentant des saints et saintes appartenant à l'iconographie chrétienne.

Selon les témoignages relevés lors des travaux des Monuments Historiques, cet arc triomphal donnait accès, depuis la nef unique, à une chapelle latérale édifiée certainement au XVe siècle et maintenant disparue.

La façade ouest du château est celle de l'église du XVe siècle actuelle, avec une large porte axiale pratiquée probablement au XVIIe ou au XVIIIe siècle.

Lors du dégagement des portails nord et sud, des restes de passages de plus faibles dimensions ont été découverts, insérés dans les arcs. Il semble donc que l'église du XVe siècle était, dans un premier temps, accessible par ces ouvertures réduites nord et sud (cette dernière étant conservée), ce qui pourrait s'expliquer par l'existence, à cette époque, d'une chapelle (Saint-Jean-le-Vieux) plaquée à la base de la face ouest du château (chapelle castrale ?) et dont la position haut perché sur un rocher abrupt rendait l'accès à l'église impossible de ce côté.

Dans les maçonneries de cette face ouest de l'ancien château, on remarque, depuis l'intérieur, les traces d'une fenêtre obturée.

Sur la façade nord, notamment, les niveaux des constructions successives sont parfaitement observables, les appareils médiévaux en assises réglées étant entièrement dégagés.

Au-dessus du portail principal nord, des évidements ayant reçu des corbeaux de pierre pourraient laisser penser à la présence en cet endroit d'une bretèche (là aussi en bois ?) ou d'un auvent.

Cette transformation d'un édifice à usage plus ou moins civil et militaire en église peut expliquer la largeur peu habituelle de la nef unique.

Suivant l'état actuel de l'étude en cours, on doit envisager que, dans un premier temps, l'église du XVe siècle occupait seulement le corps principal du château, étage enlevé, avec une extension au sud (chapelle des fonts baptismaux ?) et que les ajouts (chapelles latérales formant transept, chevet plat, voûtes) seraient beaucoup plus tardifs, peut-être du XVIIe siècle, ce qui expliquerait la réduction des entrées nord et sud, l'existence de diverses dates gravées (1716 -1740 -1779 sans doute 1644) et de vestiges de peintures murales extérieures sur les façades latérales.

Il s'agit, par conséquent, d'un édifice complexe modifié plusieurs fois au gré des exigences politiques et cultuelles de la ville.

Les ultimes transformations profondes de la fin du XVIIIe siècle, ont certainement bouleversé l'ordonnance liturgique des lieux, avec la baroquisation de l'ensemble et la modification des accès.

Nous avons là un exemple assez remarquable de l'ingéniosité de nos aïeux, qui n'ont

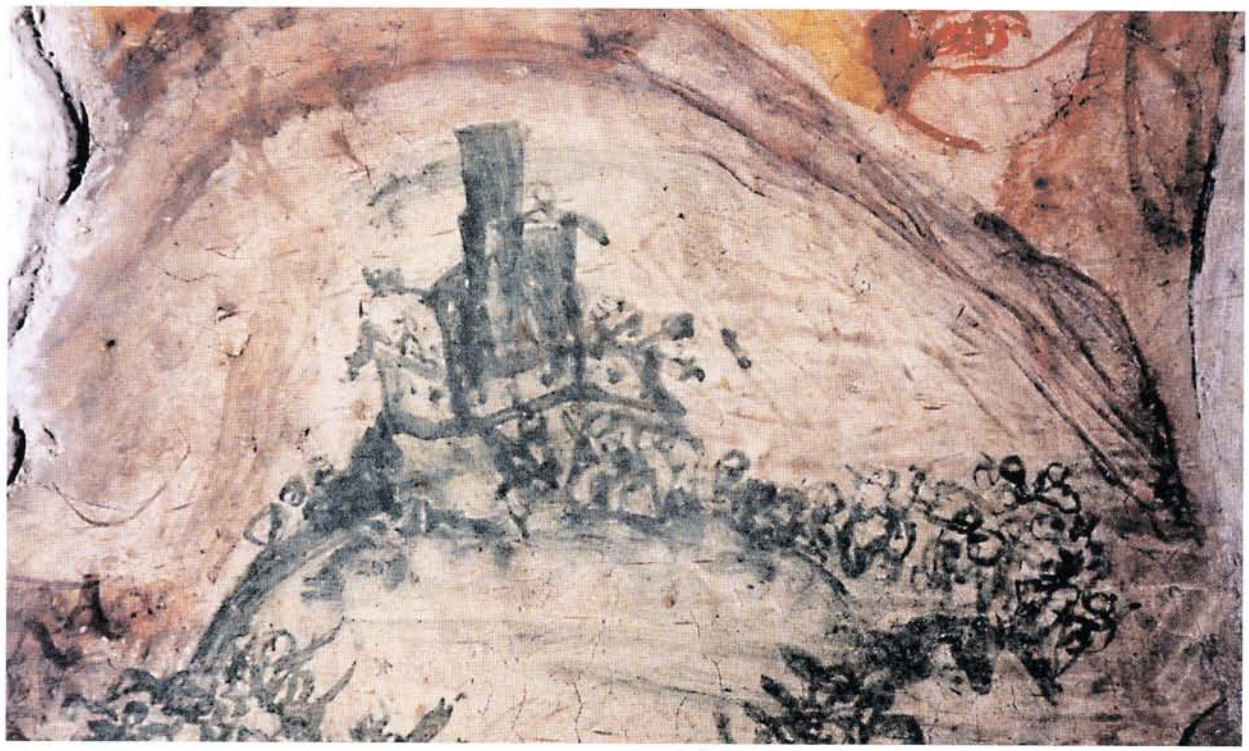

Fig. 6 - Lucéram. Préservée dans les décors intérieurs baroques du XVIIIe siècle, cette peinture murale plus ancienne pourrait représenter une attaque du " château ". Si cette hypothèse était confirmée, nous serions en possession d'un très précieux document, malgré les imprécisions dues à un peintre certainement ignorant des exigences architecturales et de la nature escarpée du site.

pas hésité à conserver des structures anciennes en bon état en les adaptant aux besoins d'une vocation totalement différente.

Il reste que cette découverte donne un intérêt supplémentaire à cette petite cité à l'architecture urbaine médiévale relativement bien conservée, et à l'église, classée Monument Historique en 1983, déjà si riche de ses retables niçois de l'époque des Brea, de son trésor d'orfèvrerie religieuse et des peintures murales de ses chapelles.

Fig. 7 - Lucéram. Le guerrier.

On doit enfin souligner la parfaite entente, lors de ces travaux, entre la municipalité et les administrations responsables des travaux, ainsi qu'avec Monsieur J.-C. Ivan Yarmola, architecte en chef des Monuments Historiques, et son successeur Monsieur P.A. Gatier.

Le guerrier de Lucéram

Lors des travaux de restauration suivant la découverte des vestiges du château attribué aux comtes d'Anjou dans l'église Sainte-Marguerite, l'enlèvement du remplissage du porche nord de la fortification a mis au jour les fragments d'une petite dalle de grès portant des signes non encore traduits, et surtout une figurine gravée représentant un personnage armé. Il brandit une arbalète dans la main droite et porte l'épée au côté. Il est coiffé d'un curieux chapeau rond orné d'une longue plume, et vêtu d'une sorte de robe ou cotte longue (tabard ?) (fig. 7).

Bien qu'incomplète, cette figure peut être restituée sans erreur. Chasseur ou guerrier ?

Il semble que nous avons plutôt affaire à un guerrier, en raison de la nature des armes en sa possession.

D'abord l'épée longue. Elle pourrait faire penser à celle des mercenaires des périodes de la Renaissance italienne, et puis surtout son arbalète brandie à la verticale.

Cette ressemblance avec un " piéton " (ou arbalétrier génois du XVe siècle ?) est accentuée par le vêtement et peut-être surtout par la coiffure.